

RETRAIT DE PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le 03/07/2023		N° PC 34116 23 M0002 T01
Affichée le 07/07/2023		
Par	Monsieur AYMARD Vincent Madame ROSENTHAL Sarah	Surface de Plancher autorisée
Demeurant à	259 rue de la Piscine Résidence La Piscine Bât. D 34080 MONTPELLIER	96,77 m²
Pour	Transfert partiel du logement 1 Lot B 190 Rue de Richaуда - 34790 GRABELS SDP = 96.77m2	<div style="color: red; font-weight: bold;">URBANISME</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">AFFICHAGE EFFECTUE</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">DU 26/02/2024</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">AU 26/04/2024</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">NON OPPOSITION</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">GRABELS, LE</div> <div style="color: red; font-weight: bold;">LE MAIRE,</div>
Sur un terrain sis	190 Rue DE RICHAUDA GRABELS	
Parcelle(s)	BL0247	

Le Maire,

- Vu** la demande susvisée ;
- Vu** le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
- Vu** le Plan Local d'Urbanisme approuvé ;
- Vu** le Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé ;
- Vu** le Plan de Prévention des Risques d'incendies de forêt approuvé ;
- Vu** le porter à connaissance de la carte départementale d'aléas incendie de forêt approuvé le 17/12/2021 ;
- Vu** Le Schéma Directeur d'assainissement pluvial des services de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 18/07/2018 notifiant la nouvelle connaissance de l'aléa inondation par ruissellement pluvial ;
- Vu** le permis de construire n° PC 34116 23 M0003 T01 délivrée le 01/08/2023 ;
- Vu** le courrier en date du 17/01/2024 par lequel le pétitionnaire demande l'annulation de la déclaration préalable susvisée ;

Considérant que par courrier en date du 26/01/2024 la commune atteste que les travaux n'ont pas commencé.

ARRETE:

Article 1 : Le Permis de Construire est retiré.

Article 2 : Les différentes taxes afférentes au dossier sont annulées.

GRABELS, le **21 FEV. 2024**

Pour le Maire par délégation
L'Adjoint délégué
Monsieur Jean-Pierre OLIVARES


